EDMOND DE ROTHSCHILD

CHRONIQUES DE L'ISR

N°38 -Juillet 2024



Actualité | p.3

JO VERTS, ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ ?

Point de vue académique | p.4 et 5

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE AU CANADA : OBSTACLES, CATALYSEURS ET RECOMMANDATIONS

ÉDITORIAL



JEAN-PHILIPPE DESMARTIN
Directeur de l'Investissement Responsable

BONNE NOUVELLE, PLUTÔT DES CERTITUDES EN EUROPE JUSQU'EN 2030 EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En ces temps d'incertitudes, guerre en Ukraine, élections législatives en France, tensions sino-américaines croissantes, élections probablement tendues aux États-Unis..., il est de bon ton pour le citoyen de ne retenir que les mauvaises nouvelles et l'horizon court terme.

Avec un peu de recul, on notera que les élections européennes de juin dernier débouchent sur la constitution d'une majorité autour des trois ensembles politiques historiques démocrates-chrétiens, centriste et sociaux-démocrates. Ces trois groupes étaient déjà parties prenantes aux différentes décisions prises en matière de développement durable au cours de la mandature précédente.

On peut donc s'attendre à une stabilité et visibilité au regard des orientations en faveur de la transition vers une économie moins carbonée et cela jusqu'en 2030. Post 2030, on peut certes s'attendre à certains arbitrages tels que le report de l'arrêt de la commercialisation en 2035 des véhicules thermiques en Europe mais l'ensemble de la dynamique demeure.

Certains pourraient regretter et s'inquiéter de l'absence potentielle des écologistes dans cette nouvelle grande coalition européenne. Dans tous les cas, on pourra espérer plus de pragmatisme en matière de régulation et de développement durable après ces dernières années marquées par une hyperinflation de textes, avec à l'arrivée, beaucoup de complexité et d'incertitudes. Les entreprises et les investisseurs appellent avec raison à plus de clarté et de visibilité. Rappelons que l'on peut faire simple tout en ayant des convictions.

En attendons, réjouissons-nous du début des Jeux Olympiques de Paris dont nous présentons les efforts (perfectibles !) en matière de durabilité avec un impact carbone tout de même réduit de moitié par rapport à des jeux comparables tels que Londres, Rio de Janeiro ou Tokyo. Deux autres notes positives enfin ; nous revenons sur le potentiel de l'agriculture régénérative avec l'exemple du Canada et présentons nos objectifs pris en matière de climat suite à notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Management (NZAM).

À noter que cet édito a été réalisé sans recours à l'intelligence artificielle / Chat GPT. Bonne lecture !

Chaire Finance Durable et Investissement Responsable

Edmond de Rothschild Asset Management co-sponsorise la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable, co-dirigée par l'École Polytechnique et la Toulouse School of Economics et co-sponsorise le prix européen de la recherche FIR - PRI.

FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

PRI Principles for Responsible Investment

JO VERTS, ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ ?

Les JO de Paris ont été présentés comme une vitrine ambitieuse des progrès en matière de durabilité. Après plusieurs désistements (Hambourg, Rome, Boston…), le fait que Paris propose des jeux alignés sur l'Accord de paris et utilisant 95% d'infrastructures existantes ou temporaires a contribué à désigner la France comme le candidat idéal[1]. Les organisateurs promettaient en 2021 des Jeux aux objectifs ESG ambitieux, « à contribution positive pour l'environnement ». Les engagements étaient en grande partie alignés sur ceux proposés par le WWF[2] avec 100% d'énergies renouvelables utilisées, une nourriture 100% bio ou encore un total accès aux transports en commun[3].

Force est de constater que, trois ans plus tard, le projet a un peu perdu de sa superbe. La contribution positive à l'environnement n'est plus d'actualité. L'objectif est désormais de réduire les émissions de 55% par rapport aux Jeux de Londres[4]. Ils devraient émettre 1,58 million de TeqCO_2, deux fois moins que Rio et Londres mais l'équivalent des émissions de 150 000 français pendant un an[5]. Des experts pointent également du doigt les limites du calcul des émissions et l'absence de catégories clés telles que les émissions liées aux achats de goodies ou même le transport des spectateurs. Le Comité International Olympique annonce que les émissions seront compensées via le financement de la grande muraille verte dans le Sahara et le Sahel, une solution considérée comme acceptable par certains experts qui estiment cependant qu'on ne peut pas qualifier les jeux de « durables » par cette solution[6].



Les infrastructures elles-mêmes posent question. L'exemple de la tour des juges pour le surf à Tahiti, initialement prévue en aluminium, illustre les tensions entre exigences écologiques et nécessités sportives[7] avec un impact direct sur les coraux en dépit de la refonte du projet. Les impacts des JO ne se limitent pas aux enjeux financiers ou environnementaux, ils sont également sociaux avec l'exemple de la réquisition des logements étudiants pour le personnel des JO. Les risques sont connus via les anciennes éditions à l'instar des jeux de Rio qui, en dépit de promesses de durabilité ambitieuses avec des avancées significatives pour des JO plus durables (LED, gestion des déchets…), ont aussi été synonymes de difficultés et notamment de pollution accrue de l'air et des eaux[8].

Entre opportunités et risques, malgré une prise de conscience et des progrès réels, l'organisation de Jeux « verts » n'est donc pas encore devenue une réalité. Des voix s'élèvent de plus en plus pour revoir le modèle même de l'évènement en s'inspirant des leçons apportées par les jeux de Tokyo en plein confinement. Limiter les spectateurs en décentralisant les épreuves selon les infrastructures disponibles apparait alors de plus en plus comme une solution pour créer des jeux véritablement durables et éviter de voir le changement climatique arriver « Ciltius, Altius, Fortius ».

1. Helios, Quel impact ont les JO de Paris 2024 sur l'environnement ?, 2023.

2. World Widlife Fund, Paris 2024, premiers Jeux alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris, 2024.

3. WWF, Paris 2024, les recommandations du WWF pour les premiers jeux alignés avec l'accord de Paris, 2016.

4. Reporterre, Les JO 2024 pollueront plus que prévu, 2023.

5. Novethic, À 100 jours de l'ouverture, l'impact climatique insoutenable » des JO de Paris 2024 pointé du doigt, 2024

6. Euronews, JO 2024 : la promesse des Jeux « verts » ne convainc pas les experts, 2023.

7. Libération, Surf aux JO 2024, à Tahiti, une tour des juges allégée face à la polémique, 2023.

8. Edie, Rio 2016 Olympics: How sustainable is the greatest show on Earth?, 2016.

POINT DE VUE ACADÉMIQUE

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE AU CANADA

OBSTACLES, CATALYSEURS ET RECOMMANDATIONS

Véritable pilier de l'économie canadienne, l'agriculture contribue pour plus de 143,8 milliards de dollars canadiens par an au produit intérieur brut du pays. Les préoccupations environnementales sont toutefois de plus en plus nombreuses en raison de la dépendance importante de l'agriculture à l'écosystème naturel. Si le changement climatique a des répercussions négatives sur le secteur agricole, l'agriculture industrielle, quant à elle, contribue au dérèglement du climat. Ses pratiques perturbent les flux naturels, réduisent la biodiversité et dégradent la qualité de l'eau et la santé des sols. À long terme, cela pourrait se traduire par une baisse de la productivité agricole et empêcher de répondre aux besoins des générations futures. On demande de plus en plus aux agriculteurs de produire de manière durable, de réduire leurs émissions carbone et de s'engager dans la régénération des écosystèmes, plutôt que de simplement chercher à assurer leur conservation ou de continuer à les dégrader. L'agriculture régénératrice est devenue une solution pour le développement durable des terres, dans la mesure où elle permet de veiller à ce que les besoins actuels ne soient pas satisfaits aux dépens des générations futures.

Ce rapport adopte une perspective systémique en identifiant les principaux acteurs ainsi que les obstacles et les catalyseurs de la transition vers une agriculture régénératrice. Il préconise le développement d'une infrastructure financière pour encourager et accompagner la transition vers une agriculture durable.

LA NÉCESSITÉ D'UNE AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Certaines tendances, comme l'augmentation de la population, la demande de produits liés aux cultures et l'essor des exportations ont imposé le recours à des techniques industrielles pour assurer la production agricole. Cette industrialisation de l'agriculture a permis d'augmenter la production mais, au fil du temps, elle a entraîné une dégradation des écosystèmes et une baisse de la productivité. À l'inverse, un modèle agricole régénérateur crée de la valeur grâce à la régénération des écosystèmes, en s'appuyant sur les biens et les services offerts par la nature pour contribuer à la production agricole.

La mise en œuvre d'un tel modèle nécessite une compréhension fine des fonctions des écosystèmes naturels, notamment l'eau, la biodiversité et la santé des sols. En tenant compte de la santé de l'écosystème, l'agriculture régénératrice fortifie les processus naturels à l'œuvre dans les sols. La biodiversité des sols, qui se traduit par la présence de micro-organismes, d'insectes et de champignons, est essentielle à la culture de sols sains, à la purification de l'eau, à la prévention de l'érosion et à la résistance aux phénomènes météorologiques extrêmes. Investir dans des pratiques de régénération des écosystèmes crée également de la valeur grâce à la séquestration du carbone, à une meilleure gestion des risques, à la résilience des terres, à la sécurité alimentaire, à la réduction des coûts des intrants et au maintien des rendements. Les pratiques agricoles régénératrices pourraient non seulement préserver mais aussi améliorer les écosystèmes agricoles existants en renforçant la capacité de résistance des paysages. Malgré la valeur créée par l'agriculture régénératrice, de nombreux obstacles et éléments facilitateurs au cœur du système doivent être pris en compte afin de faire évoluer le système agricole vers un modèle plus durable. L'agriculture régénératrice nécessite une évolution radicale des concepts et des pratiques de la production agricole. Elle implique également un soutien indéfectible des acteurs clés, qu'il s'agisse des agriculteurs, des chefs d'entreprise, des investisseurs, des responsables politiques ou encore des urbanistes. Un changement systémique dans le secteur est nécessaire pour réduire l'impact de ce dernier sur l'environnement et construire un système alimentaire résilient.

DES PERSPECTIVES MULTIPLES POUR UNE TRANSITION JUSTE

Le sort des différents acteurs du système doit être pris en compte. En effet, le développement durable du système agricole va au-delà de la seule régénération de l'environnement et doit inclure des enjeux sociaux, à savoir le respect des traditions culturelles et l'accès équitable à la terre et à la production alimentaire.

Les moyens de subsistance des agriculteurs dépendent de la capacité de production de leurs terres. Les modèles économiques actuels dans le domaine de la production agricole ne rémunèrent pas suffisamment les agriculteurs qui investissent pour assurer la viabilité à long terme de leurs terres. L'un des principaux défis des agriculteurs est le coût élevé qu'implique l'évolution de leurs pratiques. Les défis que doivent relever les propriétaires fonciers réduisent encore plus la volonté des agriculteurs d'investir pour améliorer les performances à long terme de leurs terres. De nouveaux mécanismes d'incitation financière sont nécessaires pour faciliter la transition, remplacer le système de rémunération actuel et stabiliser les moyens de subsistance des agriculteurs peu enclins à prendre des risques malgré leur volonté

d'adopter des pratiques régénératrices.

L'agriculture régénératrice intéresse tous les acteurs, que ce soit le gouvernement et les entreprises du secteur agroalimentaire intervenant en aval de la chaîne et les consommateurs. Pour le gouvernement canadien, le fait d'œuvrer en faveur de la transition vers une agriculture régénératrice permettra en partie d'atteindre les objectifs environnementaux et climatiques. Les entreprises agroalimentaires ont considérablement changé leur approche, en aval, pour adopter des objectifs de durabilité et lutter contre le changement climatique, notamment des objectifs fondés sur les connaissances scientifiques. Une taxonomie de la finance durable appliqué à l'agriculture régénératrice pourrait faire progresser les activités en aval et flécher les flux financiers vers des pratiques agricoles durables. Quant aux consommateurs, qui se situent à la fin de la chaîne de valeur, ils recherchent des produits d'origine et de fabrication durable. Certains consommateurs sont prêts à payer plus cher des produits alimentaires issus de l'agriculture régénératrices.

D'autres acteurs, comme les financiers et les assureurs, s'intéressent aussi à l'agriculture régénératrice dans une logique de gestion des risques. Les menaces que constituent les sécheresses, les inondations, les parasites et les maladies dans le secteur agricole exposent les institutions financières et les assureurs à des risques non négligeables. Les crises écologiques provoquées par le changement climatique et la perte de biodiversité exacerbent ces risques. Les assureurs et les financiers ont donc tout intérêt à ce que les agriculteurs adoptent des pratiques régénératrices. Toutefois, ces acteurs intervenant en aval soutiennent rarement les pratiques de régénération et tous les autres investissements nécessaires.

L'aménagement du territoire introduit une perspective supplémentaire dans la mesure où les modèles d'aménagement et les pratiques d'acquisition des terres peuvent affecter les producteurs et constituer des obstacles ou des catalyseurs aux pratiques régénératrices. Les personnes chargées de l'aménagement au niveau des collectivités locales ont donc un rôle essentiel à jouer. Pour soutenir un système de pratiques régénératrices, l'aménagement du territoire doit résister à la disparition des terres agricoles, rendre les chaînes d'approvisionnement plus locales et créer des communautés adoptant des pratiques communes.

FINANCER LA TRANSITION VERS L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Les institutions publiques ont toujours soutenu financièrement les acteurs du secteur agricole confrontés à des difficultés. Toutefois, les flux financiers actuels en faveur de la nature ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs fixés en matière de biodiversité, de climat et de restauration des sols. Des volumes plus importants de capitaux privés sont nécessaires pour combler le déficit de financement des écosystèmes naturels.

Divers instruments financiers, tels que l'assurance des récoltes, le paiement des services écosystémiques, les obligations vertes, les financements mixtes et les obligations à impact, peuvent contribuer à soutenir la transition. Le rapport plaide en faveur d'une amélioration des infrastructures financières pour soutenir l'agriculture régénératrice, mais il va au-delà des défis financiers actuels et prend en compte les conditions sociales et environnementales nécessaires pour contribuer à la transition vers l'agriculture régénératrice.

CONCLUSION

En adoptant le point de vue des différents acteurs du système, le rapport montre que la transition vers une agriculture régénératrice est plus qu'un simple défi financier. Elle nécessite plusieurs autres conditions de réussite, parmi lesquelles la participation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. La première implication concerne la nécessité de clarifier la définition de l'« agriculture régénératrice » et son rôle dans l'amélioration des pratiques agricoles. Sans vraiment vouloir donner une définition standard, les auteurs considèrent l'agriculture régénératrice comme un changement de paradigme de grande ampleur et un moyen de tirer parti des services des écosystèmes naturels pour soutenir la production.

Une deuxième implication réside dans la nécessité de prendre en compte la valeur de la nature dans la production agricole, pour traduire les services écosystémiques en valeur financière. La création de valeur découlant de l'adoption de pratiques régénératrices devrait être déclinée dans les modèles comptables, et les externalités doivent être intégrées dans les décisions d'investissement. Le rapport recommande également le développement d'infrastructures financières inclusives en coopération avec les différents acteurs de la chaîne de valeur. Ces infrastructures financières doivent aller au-delà des enjeux économiques et tenir compte de la nécessité d'une transition juste. Enfin, il sera nécessaire de trouver des solutions systémiques pour insuffler un véritable changement au sein du système, en dialoguant avec divers acteurs via des initiatives modestes. Les auteurs appellent notamment les responsables des politiques publiques, de la planification, des services financiers et de l'industrie agricole à contribuer à ce changement.

Obregón J-F., Aguanno M., Brooking M., et Arjaliès D-L., (2023) « Advancing Regenerative Agriculture in Canada : Barriers, Enablers, and Recommendations », Western University, https://ir.lib.uwo.ca/iveypub/66/

Michelina Aguanno prépare un doctorat à l'Ivey Business School de la Western University, où elle étudie la gestion et le développement durable. Elle effectue des recherches sur le financement de la conservation de la nature depuis qu'elle a rejoint le programme en 2020 et avait précédemment travaillé en tant qu'assistante de recherche sur le projet Deshkan Ziibi Conservation Impact Bond. La thèse de Michelina porte sur l'innovation dans les marchés fondés sur la nature, notamment la recherche dédiée à l'agriculture.

La docteure Diane-Laure Arjaliès est professeure associée (titularisée) et appartient aux groupes « Sustainability », « Managerial Accounting and Control » et « General Management » à l'Ivey Business School. Elle est la fondatrice et la responsable du Sustainable Finance Lab, un laboratoire d'impact du Centre for Building Sustainable Value. Elle dirige actuellement un vaste programme de recherche sur le financement de la conservation de la nature. Ses travaux dans ce domaine lui ont valu plusieurs prix académiques, pédagogiques et professionnels.

Marek Brooking est assistant de recherche et prépare actuellement un diplôme en sciences politiques. Son projet vise à intégrer les points de vue des personnes autochtones dans le cadre de la durabilité et de la gestion des entreprises. Durant l'été 2022, il a participé au programme « Head and Heart Fellowship » de l'université Western, piloté par des autochtones. Il a notamment élaboré un programme d'enseignement qui aide les étudiants à mieux comprendre les questions relatives aux terres ancestrales, à leur histoire et à leur conservation.

Jean-François Obregón est chercheur-associé qui se concentre sur la manière de développer et de financer l'agriculture regénératrice. Il a été analyste senior (secteur financier et immobilier) chez Sustainalytics et a publié des articles sur l'investissement dans l'économie circulaire, la déforestation en Amazonie et l'assurance des risques de catastrophes naturelles. Formé à l'urbanisme, son mémoire de recherche, primé par l'Université métropolitaine de Toronto (anciennement Université Ryerson), décrivait de nouveaux instruments financiers pour l'acquisition de parcs urbains et la manière de surmonter les obstacles à leur utilisation.

COVIVIO

Créé en 1998, la Foncière des Régions est devenue Covivio en mai 2018. Société foncière, ses activités se répartissent entre l'immobilier de bureaux (52% des actifs), le résidentiel (31%) et l'hôtellerie (17%). Le groupe est présent principalement en Allemagne (43% des actifs), en France (33%), et en Italie (17%). À noter que 97,8% du patrimoine détenu est situé à moins de 5 minutes à pied d'au moins un transport en commun et que 95% des actifs bénéficient d'une certification verte du type HQE[1], BREEAM[2] ou LEED[3].

Signataire du Global Compact[4] depuis 2011, sa démarche en matière de durabilité est ancienne et bien structurée. Ses objectifs climat ont été validés par la SBTI[5]. 24% de ses revenus et 73% de ses investissements sont d'ores et déjà alignés avec la taxonomie verte européenne. L'entreprise bénéficie également du statut 5-stars fourni par le référentiel Gresb[6], incontournable dans le secteur du real estate.

En matière sociale, les équipes sont relativement stables avec un turnover structurellement autour de 10%. 97% des salariés sont couverts par des accords collectifs. L'effort de formation en France atteint 3,8% de la masse salariale et l'entreprise effectue chaque année une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des collaborateurs.

En termes de gouvernance, l'entreprise respecte la règle première en matière de démocratie actionnariale, celle d'une action, un vote. Covivio s'appuie enfin sur une équipe de direction stable et de qualité et un noyau stable d'actionnaires orientés long terme (Delfin, une holding familiale italienne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel).

1. HQE – Haute qualité environnementale – est une démarche qui vise à minimiser les impacts d'un bâtiment sur l'environnement.
2. BREEAM est un référentiel de certification environnementale britannique délivré par le BRE (Building Research Establishment).
3. La certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est une certification environnementale d'origine nord-américaine visant à promouvoir la haute qualité environnementale des bâtiments.
4. Global Compact – Pacte mondial en français – est une initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à promouvoir les grands objectifs des Nations unies, notamment les objectifs de Développement Durable.
5. Lancée en 2015, la Science Based Targets Initiative a vocation à décerner une certification carbone aux entreprises engagées dans la lutte contre le changement climatique.
6. Le GRESB est une organisation indépendante qui fournit aux investisseurs des données validées sur les performances ESG afin d'améliorer la veille économique, l'engagement sectoriel et la prise de décision.

Les informations sur les sociétés ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre des actions de ces sociétés.

FICTION CLIMAT ROMAN ET/OU RÉALITÉ ?

Imbolo Mbue, originaire du Cameroun et vivant à New-York, lauréate du fameux prix Faulkner Award est désormais célèbre aux USA. Elle a publié en 2020 son second roman que l'on peut classer dans la catégorie fiction climat. Dans « Puissions-nous vivre longtemps », elle raconte l'histoire d'un village fictif en Afrique de l'Ouest nommé Kosawa. L'existence de ses habitants est chamboulée par l'arrivée d'une compagnie pétrolière. Autrefois paisible, le village est désormais confronté à la pollution des terres et l'empoisonnement de l'eau. Thula, jeune femme du village, partie étudier aux États-Unis, revient pour contribuer au combat pour préserver la terre et la communauté de ses origines. À lire !



Puissions-nous vivre longtemps de Imbolo MBUE

Environnement : X2

Les investissements dans les énergies propres sont deux fois plus élevés que ceux dans les combustibles fossiles.

Rapport de l'International Energy Agency.

165

165 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté entre 2020 et 2023, le service de la dette ayant évincé les dépenses de protection sociale, de santé et d'éducation.

Programme des nations unies pour le développement.

EDRAM ACCÉLÈRE LA DÉCARBONATION DE SES ACTIFS

Edmond de Rothschild Asset Management engage plus de 26 milliards d'euros d'actifs dans l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050.

Un an après son adhésion à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)[1], Edmond de Rothschild Asset Management a annoncé, le 29 mai dernier, que 26 milliards d'euros de ses actifs sous gestion – soit 47.5% des actifs éligibles (au 31/12/2023) sont désormais engagés dans l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

L'initiative est conçue pour mobiliser l'industrie de la gestion d'actifs dans la conduite de la transition vers le « zéro émission nette » et permet la mise en place d'actions ainsi que le déploiement de stratégies d'investissement ambitieuses, qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission nette. Elle offre également une tribune pour partager les meilleures pratiques et surmonter les obstacles à l'alignement des investissements sur cet objectif climatique.

À travers cet engagement, nous réaffirmons notre conviction de longue date que la finance peut et doit jouer un rôle central dans la transition écologique. La société s'engage à développer des solutions d'investissement innovantes qui répondent aux défis environnementaux et sociaux tout en générant des performances financières satisfaisantes pour ses clients.

Edmond de Rothschild AM a mis en place des stratégies robustes pour intégrer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de ses processus d'investissement faisant partie du périmètre de cette initiative.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX APPLIQUÉS AUX GRANDES CLASSES D'ACTIFS DU GROUPE

Edmond de Rothschild AM a défini sa trajectoire avec des cibles « net zéro » intermédiaires à horizon 2030, pour chacune des grandes classes d'actifs gérées au sein du groupe :

- Au sein des actifs liquides éligibles (actions et obligations cotées) gérés par Edmond de Rothschild AM, 70% sont engagés pour atteindre une diminution de l'intensité carbone de 50% d'ici 2030, par rapport au niveau de 2019. Ces actifs liquides engagés représentent 15,2 milliards d'euros sous gestion.

- Dans le cadre des activités sur les marchés non cotés (Private Equity, Dette d'infrastructure, Immobilier), Edmond de Rothschild a engagé 68% du total des actifs éligibles soit 10,8 milliards euros d'actifs, représentant 40% du total des actifs engagés.

L'objectif est d'augmenter la part d'actifs gérés de façon compatible avec l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050 en s'appuyant sur les standards pertinents à chaque classe d'actifs et approuvés par l'organisme IIGCC.

Ainsi, en rejoignant l'initiative NZAM, nous contribuons à protéger nos actifs contre les risques liés à la transition, à répondre aux exigences réglementaires et les devancer ; à répondre à la demande croissante d'investissements durables ; à Investir dans des solutions innovantes et enfin à protéger notre réputation de fiabilité et d'excellence.

1. L'initiative Net Zero Asset Managers rassemble un groupe international de plus de 300 gestionnaires d'actifs représentant environ 60 000 milliards de dollars sous gestion. Les signataires de l'initiative sont engagés à soutenir l'objectif d'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050, conformément aux efforts déployés au niveau international pour limiter le réchauffement à 1,5°C.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Juillet 2024. Document non contractuel exclusivement conçu à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. «Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Mangement du Groupe Edmond de Rothschild.

EDMOND DE ROTHSCHILD
ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 033 769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 – 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com



EDMOND
DE ROTHSCHILD